



# SINP

Système d'Information  
de l'iNventaire du Patrimoine naturel

## Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel (SINP)

14 mars 2024  
Journée régionale du SINP Corse



Office de l'Environnement  
de la Corse  
Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica



# QUIZZ SINP

scanner le Qr code  
ou rdv sur le lien envoyé sur votre boîte mail ce matin  
: <https://form.jotform.com/240462473686059>



# SINP

Système d'Information  
de l'Inventaire du Patrimoine naturel



# SINP

Système d'Information  
de l'iNventaire du Patrimoine naturel

## Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel (SINP)

14 mars 2024  
Journée régionale du SINP Corse





# SINP

Systeme d'Information  
de l'iNventaire du Patrimoine naturel



## Plan de présentation :

1. La donnée brute du patrimoine naturel
2. Le SINP : définition, réglementation, périmètre et principes
3. Le SINP : organisation nationale et déclinaison régionale
4. La plateforme régionale du SINP en Corse







## Un constat

En moyenne  
**50-75 %** des  
Espèces sont  
mal connues en  
Corse

**63%**  
des groupes  
d'espèces ont  
une répartition  
mal connue  
en métropole

INPN-ONB 2023. La biodiversité en France  
— 100 chiffres expliqués sur les espèces.  
UMS PatriNat, Paris, p.45.





# SINP

Systeme d'Information  
de l'iNventaire du Patrimoine naturel



Rappel :

## La donnée brute de biodiversité





## Donnée d'occurrence de biodiversité

### Une donnée d'occurrence taxon :

#### Donnée brute de biodiversité :

Observateur : ABCD

Date : 29/11/2022

Nom\_cite : mouflon de corse

cd\_nom taxref : 199194

X : 1208000

Y : 6073000

Maille : E1208NXXXX

Méthode de collecte : piège photo

Sexe : mâle

Comportement : Territorial

Dénombrement : 1

Météo : nuageux

### Jeu de données :

Occurrence opportuniste

### Cadre d'acquisition :

Programme de connaissance sur le mouflon





## Une plateforme SINP, quels intérêts ?

### Connaître, c'est protéger :

Une donnée partagée permet d'empêcher les destructions d'espèces sensibles ou d'habitats protégés.

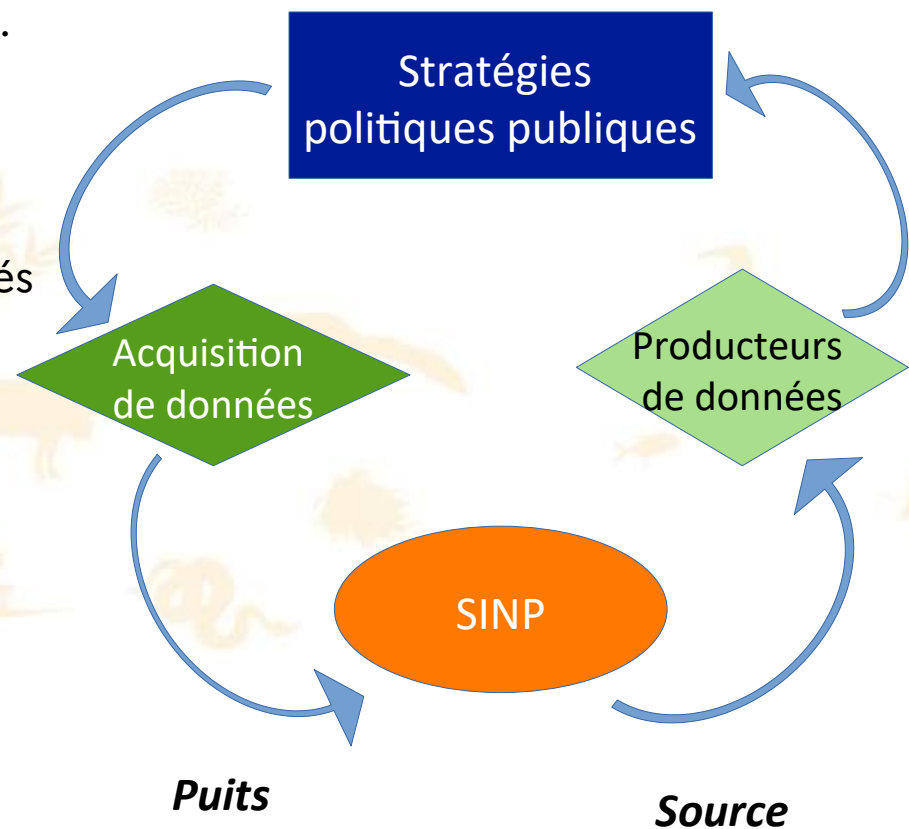
### Connaître pour innover :

La connaissance de la biodiversité endémique de Corse permet :

- d'approfondir la recherche et l'étude des particularités de la Corse,
- d'empêcher la destruction d'espèces ou d'habitats protégés,
- de comprendre la diversité des espèces vivantes et leurs interactions dans les écosystèmes,
- de découvrir de nouvelles applications médicales, agricoles, environnementales et technologiques.

### Participer à la Stratégie des aires protégées :

La SAP permet une vue globale des enjeux de biodiversité sur le territoire et identifie les zones à protéger en priorité (ENS, Réserve, APPB, APPHN, APG, Trame verte et bleue, turquoise, noire... TEN)







# SINP

Systeme d'Information  
de l'iNventaire du Patrimoine naturel



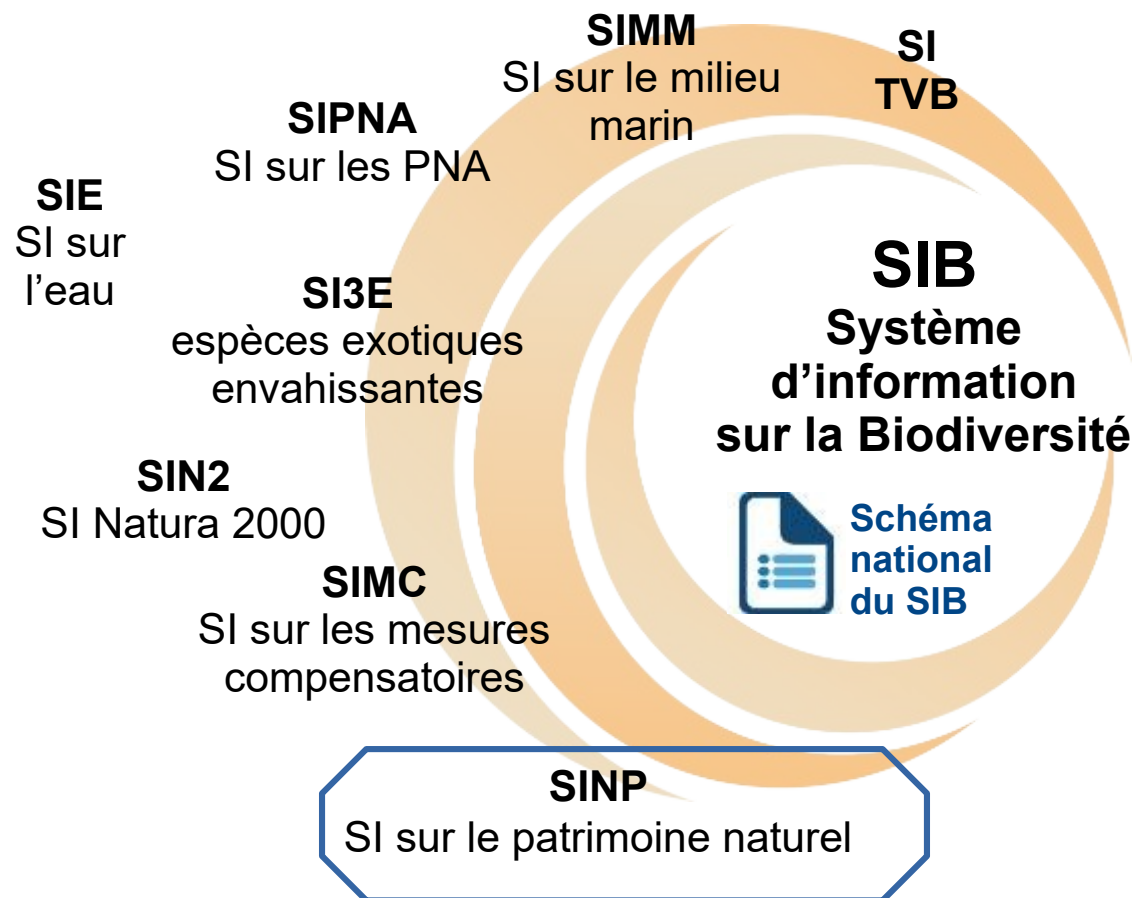
## SINP

Systeme d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel





## Le SINP au sein du SIB



- **Interopérabilité :** l'information circule entre les plateformes grâce à des référentiels communs
- **Chaque SI a un schéma national (cadrage général) déclinable en région**





## Protocole SINP

### **Création le 11 juin 2007 du système d'information sur la nature et les paysages – SINP**

Système collaboratif regroupant les acteurs / Un niveau national / Un niveau régional

Nécessité d'un partage de l'information et des outils entre les acteurs / Partage de règles communes à travers l'adhésion à un protocole



### **Le protocole de 2013 (circulaire du 15 mai 2013)**

Formalisation de la donnée (DEE, référentiels, données sensibles...) / Comitologie revue et renforcée (copil, comité scientifique et technique, GT)

Animations thématiques créées (mer, terre, paysage, outre-mer)

MNHN responsable de la plateforme nationale du SINP : <https://inpn.mnhn.fr>

Processus d'adhésion formalisé



### **Le protocole de 2017 (circulaire du 2 octobre 2017)**

Process de la donnée renforcé (TaxRef, référentiels, métadonnées...)

Modalités de partage des données revues

Accès aux outils mutualisés (Carmen, Ginco, métadonnées...) / Plusieurs guides : juridiques, données sensibles...



### **Le schéma métier du SINP (publication au BO 30 août 2022)**

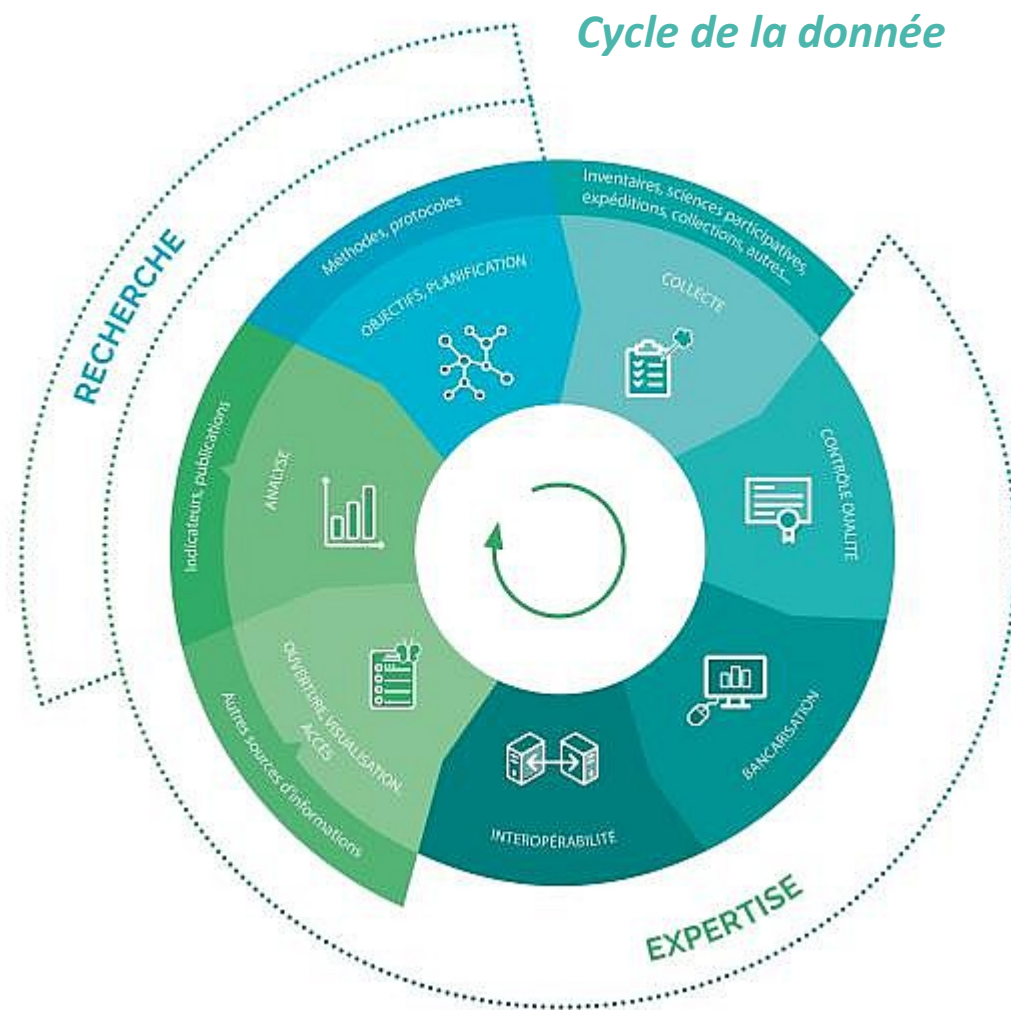


# SINP

Le SINP met en **partage l'information naturaliste** détenue par un réseau d'acteurs selon un ensemble de méthodes et de règles communes (standard d'échange de données).

Le but est de **mettre à disposition ces connaissances au plus grand nombre** (et selon les réglementations en vigueur).

Il **organise l'ensemble du circuit des relevés naturalistes** : *production, validation, gestion, traitement, valorisation, diffusion des données géolocalisées relatives à l'inventaire du patrimoine naturel.*





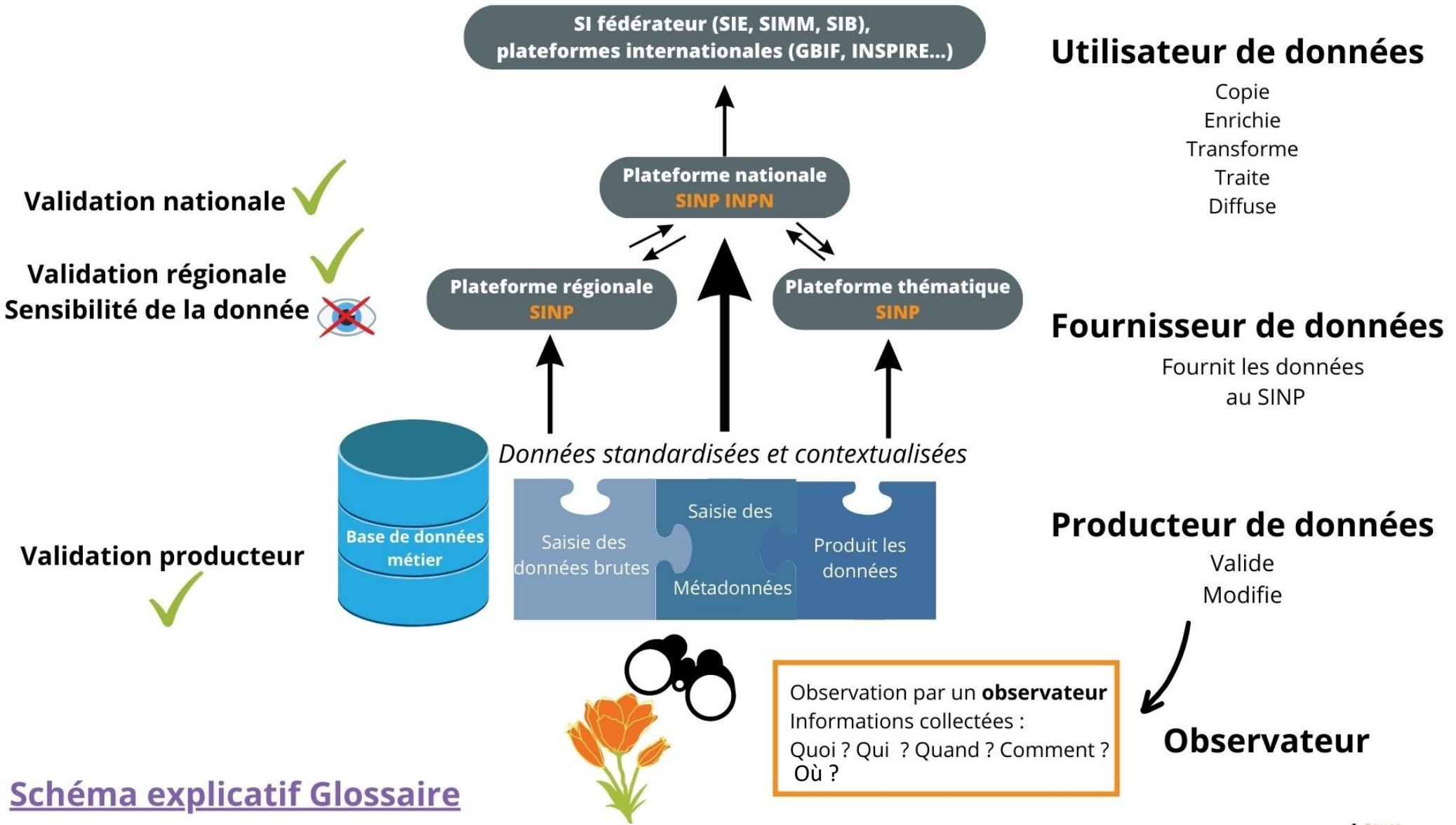


Schéma explicatif Glossaire







## Territoire du SINP

## Patrimoine naturel concerné par le SINP

Marin

Terrestre



Eaux continentales de surface et de transition

Paléontologie

Pédologie

Faune

Minéralogie

Flore



3772 – Sittelle de Corse



6170-18 - Pelouses mésohygrophiles et hygrophiles des pozzines de Corse



CSC0002 – Orgues rhyolitiques permienne de Scandola





## Périmètre du SINP – précisions du schéma métier 2022

### Le périmètre du SINP a été redéfini

#### Il traite :

- de l'ensemble des données sur la connaissance de l'état ou des tendances relatives au patrimoine naturel ;
- toutes les données de ce périmètre (occurrences, synthèses, descripteurs, données de référence...) et toutes les thématiques relevant de l'inventaire du patrimoine naturel (espèces, habitats, géologie, etc.) ;
- les programmes Znieff, CarHab (cartographie nationale des habitats naturels) ou encore l'Inventaire national du patrimoine géologique (INPG), qui relèvent de la politique de l'inventaire du patrimoine naturel

#### Il ne traite pas (non exhaustif) :

- des données sur les paysages
- des données sur les pressions ou les réponses
- des espaces protégés, réglementés...

*Les données de ces programmes concourent néanmoins au SINP dès lors qu'elles portent sur l'état ou les tendances de la géodiversité ou de la biodiversité.*

*De plus, ces dispositifs peuvent s'appuyer sur le SINP pour définir l'architecture de circulation et de partage de leurs données et peuvent utiliser les standards, référentiels et services du SINP.*



# SINP

Systeme d'Information  
de l'iNventaire du Patrimoine naturel



## Plateformes du SINP







## Gouvernance du SINP Régional proposée par le schéma national

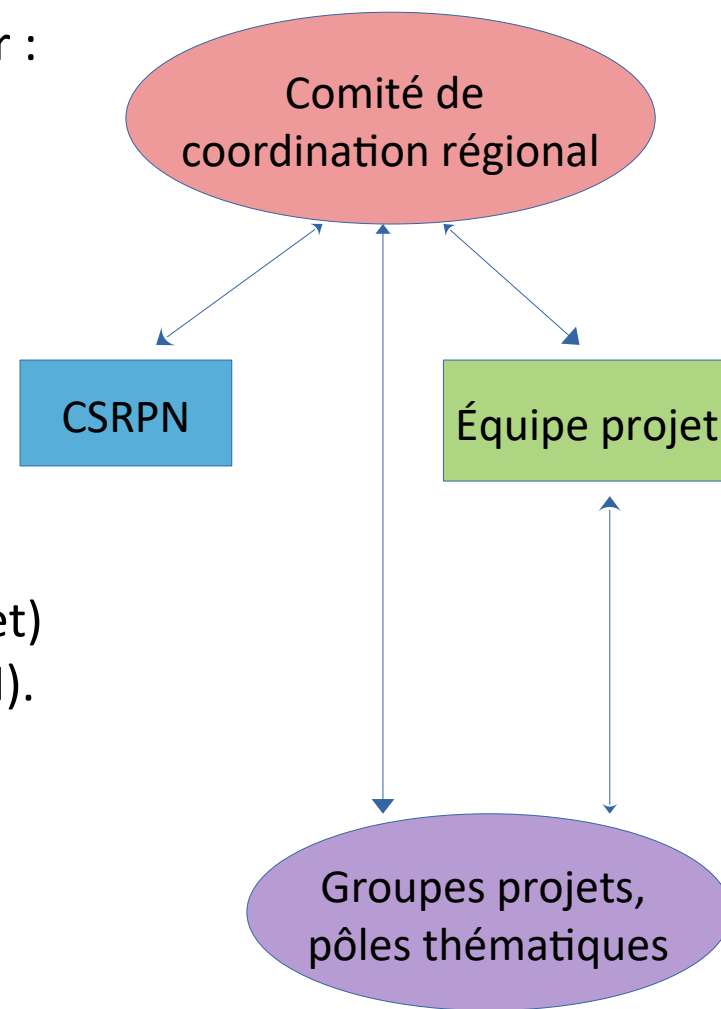
La **responsabilité des plateformes régionales** est portée par :

- les services déconcentrés de l'État (DREAL),
- les conseils régionaux.
- associer aux directions régionales de l'OFB (sans obligations).

La **gouvernance régionale implique** :

- une instance décisionnaire, d'orientation, de suivi et d'arbitrage (comité de coordination régional),
- une instance de mise en œuvre, proposition (équipe projet)
- une instance garante de la pertinence scientifique (CSRPN).

La mise en œuvre peut nécessiter, selon les cas, la mise en place de groupes projets dédiés à une thématique en particulier (flore, insectes, amphibiens, ...).





## Gouvernance du SINP Régional proposée par le schéma national

Comité de  
coordination régional

### Le comité de coordination régional du SINP

Le comité de coordination régional du SINP a pour mission de s'assurer de la mise en œuvre au niveau régional des orientations adoptées par le COPIL du SINP.

C'est une **instance de priorisation, d'arbitrage et de suivi** des orientations.

Il est compétent pour :

- **définir la gouvernance régionale et son organisation** via la rédaction du schéma métier régional du SINP ;
- **mettre en œuvre et suivre l'organisation** et la gouvernance régionale ;
- **veiller à la mise en œuvre des spécifications nationales** en matière d'observation et de suivi (collecte de données), gestion, traitement, valorisation et diffusion de données ;
- **valider le programme de travail et le bilan d'activité** des porteurs de la plateforme régionale ;
- **coordonner la mise en œuvre des programmes nationaux** d'inventaire dans la région, de programmes locaux ou d'autres dispositifs ;
- **saisir le conseil scientifique régional** du patrimoine naturel;
- **coordonner et valider les travaux et livrables** de l'équipe projet et des groupes projets.





# Gouvernance du SINP Régional proposée par le schéma national

Équipe projet

## L'équipe projet régionale

L'équipe projet régionale a pour mission **d'organiser la mise en œuvre** du SINP au niveau régional selon les orientations fixées par le comité de coordination régional auquel elle rend compte.

Elle est compétente pour :

- définir et mettre en place les orientations techniques nécessaires à la mise en œuvre du dispositif, notamment en matière de dispositif d'observation et de suivi, de gestion, de traitement, de valorisation et de diffusion de données ;
- proposer des évolutions au comité de coordination régional ;
- assurer une « écoute utilisateurs » auprès des acteurs du dispositif ;
- mettre en place, le cas échéant, des groupes projets sur des thématiques particulières en lien avec le périmètre et les objectifs du dispositif, et suivre leurs travaux.



## Gouvernance du SINP Régional proposée par le schéma national

CSRPN

### Le CSRPN

Le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) instauré en application de l'article L. 411-1 A du code de l'environnement est le responsable scientifique du SINP en région.

Dans le cadre du SINP et en conformité avec l'article R. 411-23 de ce même code, le CSRPN peut être saisi pour avis notamment sur :

- les procédures de validation des données au niveau régional ; le cas échéant, il se prononce sur la qualité des données produites et échangées régionalement ;
- les listes de données sensibles à la diffusion pour l'élaboration du référentiel national des données sensibles ;
- les protocoles de collecte pour les données d'observation et de suivi des études et des inventaires adaptés à la région concernée.

### Membres du CSRPN volontaires pour la plateforme régionale du SINP

Référent Mer : Christine Pergent  
(présidente de la commission Mer)

Référent Terre : François Casabianca  
(président de la commission Terre)





## Schéma métier régional SINP demandé par le national

Pour pouvoir être une plateforme du SINP habilitée, chaque région doit se doter d'un **schéma métier régional du SINP** qui décrit notamment le dispositif régional, sa gouvernance, l'organisation du système d'information et qui précise les acteurs impliqués pour la production, l'administration ou encore la validation des données.

Ce document peut être complété le cas échéant de dispositions particulières relatives à l'organisation régionale tant que les principes qui y figurent ne dérogent pas au cadre commun fixé par le présent schéma métier du SINP ainsi qu'aux principes fixés par les différentes instances du SINP.

Le document cadre régional du SINP est construit par l'équipe projet avec l'appuis scientifique du CSRPN avant d'être validé par le comité de coordination régional.

Il constitue l'une des pièces du dossier pour l'**habilitation de la plateforme régionale**.



## Plateforme régionale du SINP

### Définition :

**le dispositif régional habilité** qui assure **l'animation des réseaux acteurs** et repose sur **des outils** permettant **le partage des données selon les principes du schéma SINP.**

#### La Gouvernance :

- Prise en compte de la partie organisationnelle et technique
- Définir les rôles des acteurs
- Acquérir une légitimité et créer une zone de confiance

#### La base de données :

Choisir un outil qui doit répondre aux critères suivants :

- Unicité de la plateforme
- Liberté d'organisation au sein du dispositif
- Respect des principes du SINP

#### L'Opendata :

Pour permettre le partage des données selon les principes de l'Opendata, il faut :

- Établir la liste des données sensibles,
- Valider les données,
- Contrôler la diffusion des données,
- Permettre l'utilisation des données



# SINP

Systeme d'Information  
de l'iNventaire du Patrimoine naturel



## Plateforme régionale du SINP en Corse







## Plateforme régionale en Corse

### Co-construction et partenariat des instances régionales :

- 2 réunions en présence de Patrinat et du SINP PACA et SINP AURA
- Réunions du comité de coordination régional : **avril 2023 et décembre 2023**
- Réunions du comité technique (tous les 3 mois environ)
- Présentation en CSRPN le 6 octobre 2023



#### Direction OEC

- Cheffe de service Biodiversité terrestre
- Chargée de mission faunes sauvages

#### Direction DREAL

- Chef d'unité Biodiversité aquatique et terrestre
- Chargée de mission connaissance biodiversité terrestre

#### Direction DMLC

- Chef de service gestion intégrée de la mer et du littoral
- Chargée de mission protection de la biodiversité marine et politique maritime intégrée

#### Direction OFB PACA Corse

- Chef de service connaissance

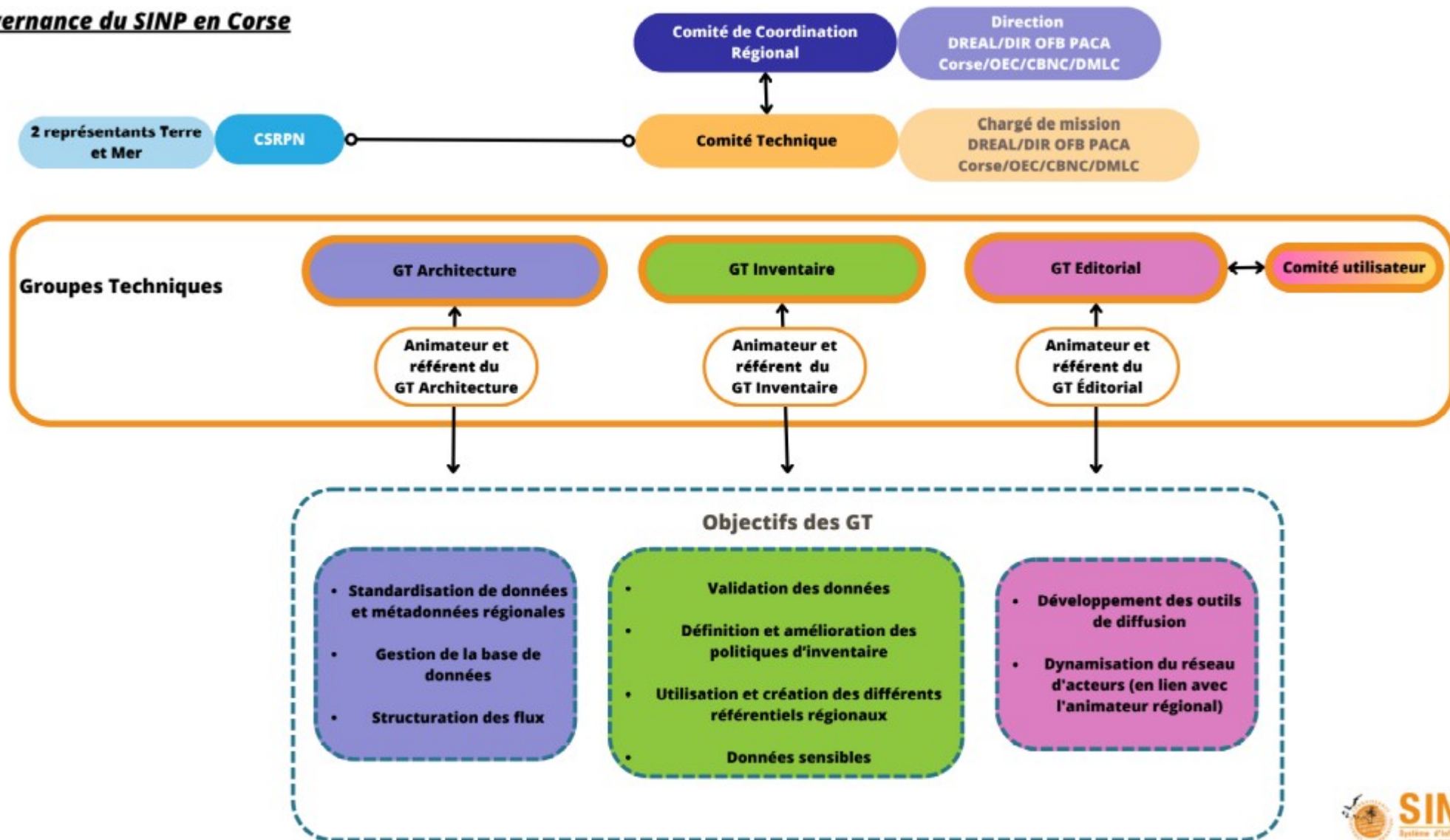
#### Direction CBNC

- Chargée de mission du pôle gestion valorisation des données



# Gouvernance SINP Corse

## Gouvernance du SINP en Corse







**Merci de votre attention**

**On se retrouve à 13h30 !**

*Contact : DREAL Corse / OEC / CBNC / OFB / DMLC*





# SINP

Système d'Information  
de l'iNventaire du Patrimoine naturel



## Systeme d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel (SINP)

14 mars 2024  
Journée régionale du SINP Corse





# SINP

Systeme d'Information  
de l'iNventaire du Patrimoine naturel



## Plan de présentation :

1. Le SINP : organisation nationale et déclinaison régionale
2. La plateforme régionale du SINP en Corse : présentation des GT
3. La journée régionale du SINP : Appel à participation aux GT et recherche d'animateurs des GT
4. Perspectives 2024





## Gouvernance du SINP Régional proposée par le schéma national

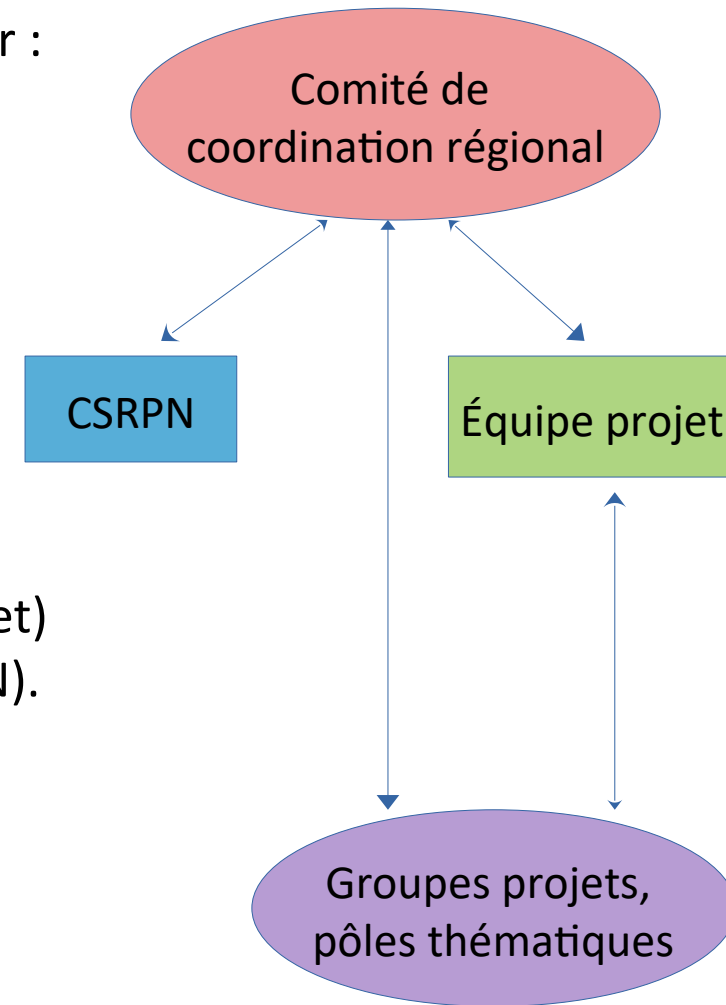
La **responsabilité des plateformes régionales** est portée par :

- les services déconcentrés de l'État (DREAL),
- les conseils régionaux.
- associer aux directions régionales de l'OFB (sans obligations).

La **gouvernance régionale implique** :

- une **instance décisionnaire, d'orientation, de suivi et d'arbitrage** (comité de coordination régional),
- une **instance de mise en œuvre, proposition** (équipe projet)
- une **instance garante de la pertinence scientifique** (CSRPN).

La mise en œuvre peut nécessiter, selon les cas, la mise en place de **groupes projets dédiés à une thématique** en particulier (flore, insectes, amphibiens, ...).







## Plateforme régionale en Corse

### Co-construction et partenariat des instances régionales :

- 2 réunions en présence de Patrinat et du SINP PACA et SINP AURA
- Réunions du comité de coordination régional : **avril 2023 et décembre 2023**
- Réunions du comité technique (tous les 3 mois environ)
- Présentation en CSRPN le 6 octobre 2023



#### Direction OEC

- Cheffe de service Biodiversité terrestre
- Chargée de mission faunes sauvages

#### Direction DREAL

- Chef d'unité Biodiversité aquatique et terrestre
- Chargée de mission connaissance biodiversité terrestre

#### Direction DMLC

- Chef de service gestion intégrée de la mer et du littoral
- Chargée de mission protection de la biodiversité marine et politique maritime intégrée

#### Direction OFB PACA Corse

- Chef de service connaissance

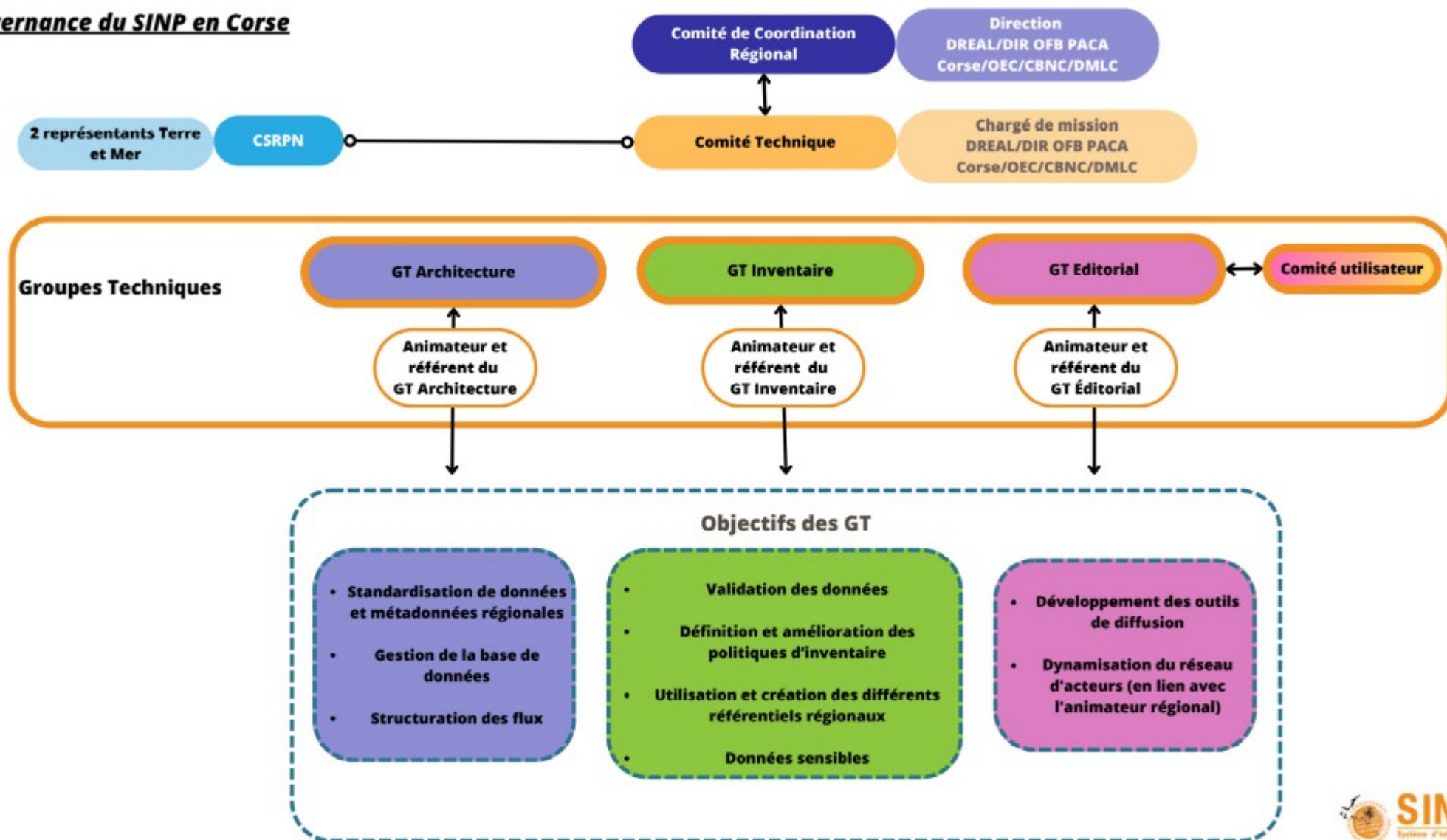
#### Direction CBNC

- Chargée de mission du pôle gestion valorisation des données



# Gouvernance SINP Corse

## Gouvernance du SINP en Corse







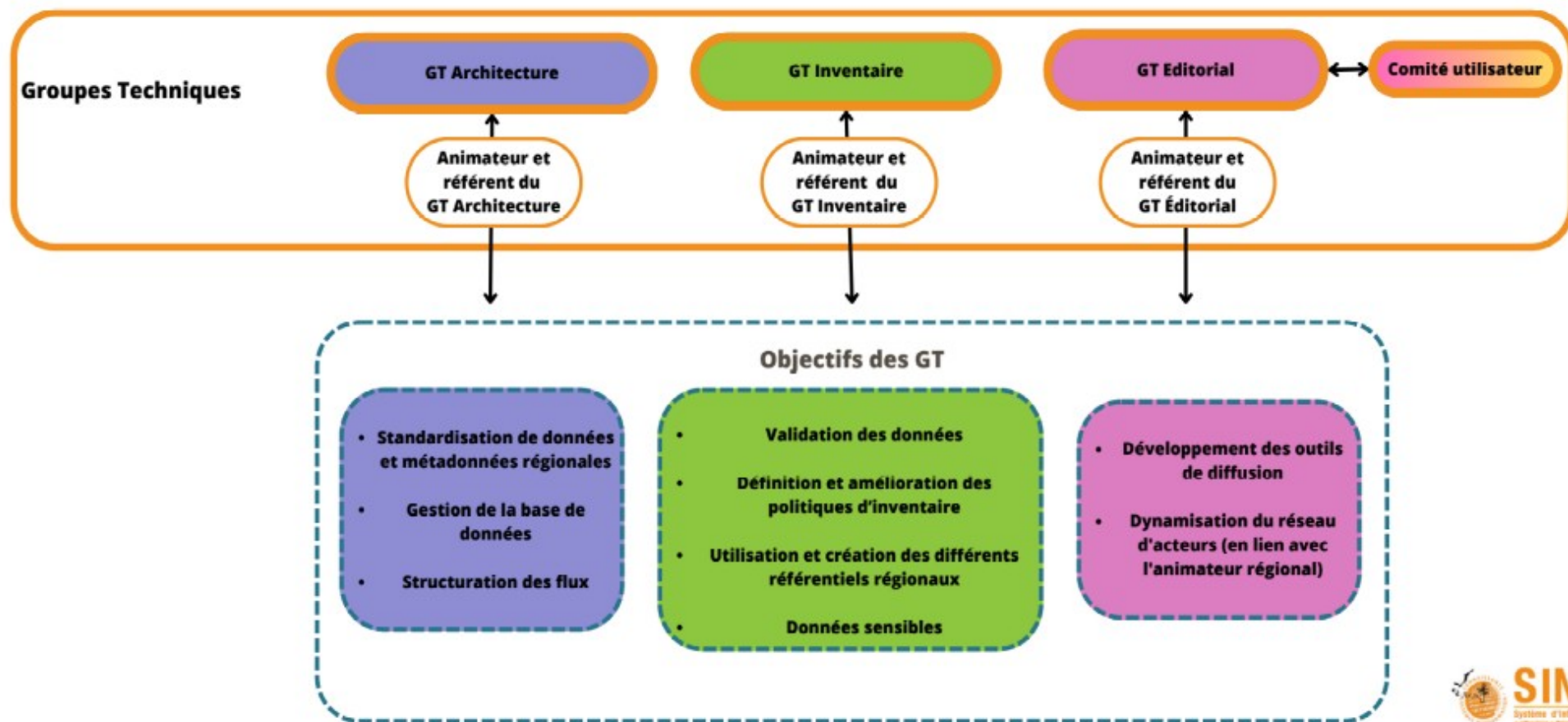
## Gouvernance SINP Corse – Rôles des Groupes Techniques

Les différents GT sont chargés de la mise en **œuvre opérationnelle du SINP** suivant les **orientations décidées en CT et validées en CCR**.

Les objectifs des groupes techniques sont organisés et déclinés par missions. Ces missions pourront évoluer en fonction de l'avancement des thématiques et du contexte.

Chaque GT est constitué d'un référent du CT, de l'animateurs du GT et des participants du GT.

Le binôme (référent CT et animateur GT) permet des échanges entre technique et administratif.







## GT Architecture

**Rôle :** Définir, mettre en œuvre, maintenir et coordonner le « Système d'Information » dans ses composantes **fonctionnelles, organisationnelles et technologiques.**

### Objectifs :

- **Définir les formats standards pour l'échange des données au sein de la plateforme régionale du SINP**
  - ◆ Standards nationaux : SOH, SOT, SMTD ;
  - ◆ Création de formulaires pour les producteurs et fournisseurs de données ;
  - ◆ Création des formulaires pour les métadonnées et données ;
  - ◆ Engagement Etalab et Opendata.
  
- **Structurer les flux**
  - ◆ Définir les conditions d'intégration des données des différents producteurs ;
  - ◆ Assurer la complémentarité, la compatibilité et l'interopérabilité avec les autres systèmes d'information
  - ◆ Définir la périodicité de transmission des données à la plateforme nationale du SINP (INPN) ;
  - ◆ Organiser les flux de données et leurs mises à jour entre les outils métiers et la plateforme régionale en assurant la traçabilité des données transmises notamment pour éviter les doublons (méthode de création d'identifiants uniques) ;
  - ◆ Faire le lien avec le GT Editorial pour le retour utilisateur et la diffusion ;
  - ◆ Gérer les demandes d'extraction des données en complément du GT Editorial ;
  - ◆ Promouvoir l'échange de données via des services web performants et facilement interrogeables et réutilisables ;
  - ◆ Rédiger la documentation technique des méthodes de partages / échanges de données et la mettre à disposition de tous ;



## GT Architecture

**Rôle :** Définir, mettre en œuvre, maintenir et coordonner le « Système d'Information » dans ses composantes **fonctionnelles, organisationnelles et technologiques.**

### Objectifs :

#### ➤ Gérer la base de données régionale

- ◆ Administrer un outil capable de gérer l'intégration d'un grand nombre de données, assure l'intégrité et qualité de la donnée ;
- ◆ Assurer la sécurité des données ;
- ◆ Assurer la mise à jour de l'outil ;
- ◆ Gérer le projet informatique selon les méthodes Agiles 3 ;
- ◆ Mettre à disposition des formats d'export et de diffusion ;
- ◆ Définir la périodicité et les méthodes de mises à jour des données en fonction des mises à jours des référentiels nationaux ;
- ◆ Gérer les utilisateurs et leurs rôles (CRUVED) ;
- ◆ Assurer la documentation technique régulière et détaillé de l'ensemble du système d'information mis en place ;
- ◆ En fonction de la solution technique choisie, s'insérer dans la communauté de développeur afin de faire bénéficier le collectif des travaux Corse et pouvoir bénéficier des évolutions partagées. Cette action entre pleinement dans l'objectif Open Data du SINP ;
- ◆ Mettre à disposition les différents formats d'export et de diffusion ;
- ◆ Réaliser et faire tourner les « routines » de validation automatique selon les recommandations du Groupe Technique Inventaire.



## GT Inventaire

**Rôle :** Assurer le **pilotage scientifique du SINP** sous contrôle et validation du **CSRPN**.

### Objectifs :

#### ➤ Validation des données régionales

- ◆ Valider les données recueillies auprès d'autres SI, BDD métiers ;
- ◆ Assurer le pilotage, la coordination et la réalisation de la validation manuelle de certaines données ou ensembles de données ;
- ◆ Récupérer les protocoles de validation de l'INPN ;
- ◆ Mettre en place une ou des procédures de contrôle en complément et en cohérence avec les procédures de contrôles de l'INPN ;
- ◆ Valider des données éventuellement par thématiques naturalistes et les soumettre ensuite au CSRPN pour validation ;
- ◆ Assurer la conformité et la cohérence des données en relation avec le GT Architecture ;
- ◆ Élaborer et rédiger les spécifications métiers des critères de validation automatiques à appliquer sur les données entrantes (définis régionalement par les experts) ;

#### ➤ Définir des politiques d'inventaire

- ◆ Définir les données nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques ;
- ◆ Identifier les lacunes de connaissance et les priorités scientifiques ;
- ◆ Remonter les besoins d'inventaire au Comité technique ;
- ◆ Coordonner, si nécessaire, la collecte et la production de donnée en proposant des structures porteuses et des protocoles adaptés ;
- ◆ Élaborer les portés à connaissances régionaux sur les groupes taxonomiques, et sur des enjeux régionaux.





## GT Inventaire

**Rôle :** Assurer le **pilotage scientifique du SINP** sous contrôle et validation du **CSRPN**.

### Objectifs :

#### ➤ Travailler sur les référentiels

- ◆ Établir et Proposer aux producteurs de données des référentiels de protocoles, méthodes et techniques d'acquisition de données naturalistes ;
- ◆ Assurer la prise en compte des données sensibles dans les flux de données ;
- ◆ Mettre en place une procédure d'acquisition et de gestion des métadonnées ;
- ◆ Alerter les producteurs de données des nouvelles versions des référentiels afin que les outils métiers ; soient en conformité avec la plateforme régionale ;
- ◆ Mise à jour du référentiel « organismes » régionale du SINP national ;

#### ➤ Définir les données sensibles

Les données sensibles ⇒ la communication **peut être refusée** au grand public (article L124-4 du code de l'Environnement).

Dans d'autres cas, elles **peuvent être diffusées**, transmises à un **floutage géographique spécifique à l'espèce et à ses enjeux de protection et de sensibilité** ⇒ liste régionale ou à défaut liste nationale

- ◆ Appliquer et décliner la méthode nationale de création des listes régionales de données d'espèces sensibles ;
- ◆ Coordonner et piloter la constitution des référentiels régionaux des données sensibles par thématique naturaliste et les soumettre ensuite au CSRPN et au MNHN pour validation ;
- ◆ Intégrer les listes créées au niveau régional au référentiel national de données sensibles diffusé nationalement. Procédure MNHN 2023 (Guide d'accompagnement pour la transmission des listes d'espèces sensibles à Patrinat).



## GT Éditorial et comité des utilisateurs

**Rôle :** proposer et d'organiser les principes de diffusion, de valorisation et d'animation des informations et des données diffusées sur la plateforme régionale du SINP.

### Objectif principal :

- Ce GT gère l'**outil de diffusion** qui est un **outil web d'interrogation multicritères** permettant la visualisation, la consultation, l'exploration, la validation et le téléchargement de données d'observation d'espèces.
- ◆ Servir d'outil de communication sur le SINP et ses programmes en lien avec l'animation du SINP ;
- ◆ Faire des propositions d'amélioration ergonomique de

### **Comité des utilisateurs :**

- Développer « l'écoute » utilisateurs (diffusion d'enquêtes de satisfaction et analyse des résultats pour modifier les orientations du portail, groupe d'utilisateurs pouvant être questionné, ...) :
- Organiser et animer les journées SINP regroupant une fois par an l'ensemble des producteurs de données afin de leur faire un retour et un bilan des actions réalisées et des orientations futures ;
- Dynamiser le réseau d'acteurs (en lien avec l'animateur régional).



## Animation du SINP

**Cette animation sera confiée à une des structures membre du comité technique ou à un candidat d'une structure partenaire**

### Objectifs :

- **Suivre le programme dans sa globalité et maintenir la dynamique**
  - ◆ Assurer l'animation à l'interface avec la DREAL Corse, la DMLC, l'OEC, l'OFB et le CBNC ;
  - ◆ Assurer le secrétariat institutionnel et scientifique, dont la préparation, l'organisation, l'animation et la rédaction des comptes rendus des différentes réunions du comité de coordination et du comité technique ;
  - ◆ Piloter la rédaction du dossier d'habilitation en lien avec les autres membres du comité technique.
- **Communiquer et porter les valeurs du SINP :**
  - ◆ Valoriser et développer, encourager et accompagner le partage des connaissances ;
  - ◆ Favoriser la fréquence des échanges et les initiatives ;
  - ◆ Favoriser l'alimentation des BDD métiers des agents de terrain.
- **Faire le lien avec les autres plateformes régionales, notamment celle de PACA, et avec la plateforme nationale afin de garantir la cohérence entre les différents échelons :**
  - ◆ Organiser des journées SINP régionales (en lien avec le comité des utilisateurs (exemple : journée INPN espèces)) ;
  - ◆ Proposer d'accueillir les journées du SINP du réseau national
- **Suivre/Participer au comité des utilisateurs :**





## Appel à participation au SINP régional via *Démarche simplifiée*

### Objectif :

Constituer les 3 GT et définir un animateur/GT.

*Animation de GT : Chaque groupe technique devra avoir un animateur. Celui-ci aura la mission de coordonner et piloter les missions réalisées par le groupe et d'assurer le lien avec le référent thématique du Comité technique. Ceci afin de fluidifier le transfert d'information et d'orientation.*

### Format :

Formulaire via *Démarche simplifiée*.

### Formulaire :

Il vous sera envoyé à la suite de la journée



### Participation à la plateforme SINP Corse

🕒 Temps de remplissage estimé : 7 mn

📅 Date limite : 31 mai 2024 à 23 h 59 (heure de Paris).

[Commencer la démarche](#)

### Perspectives sur les premiers travaux des GT :

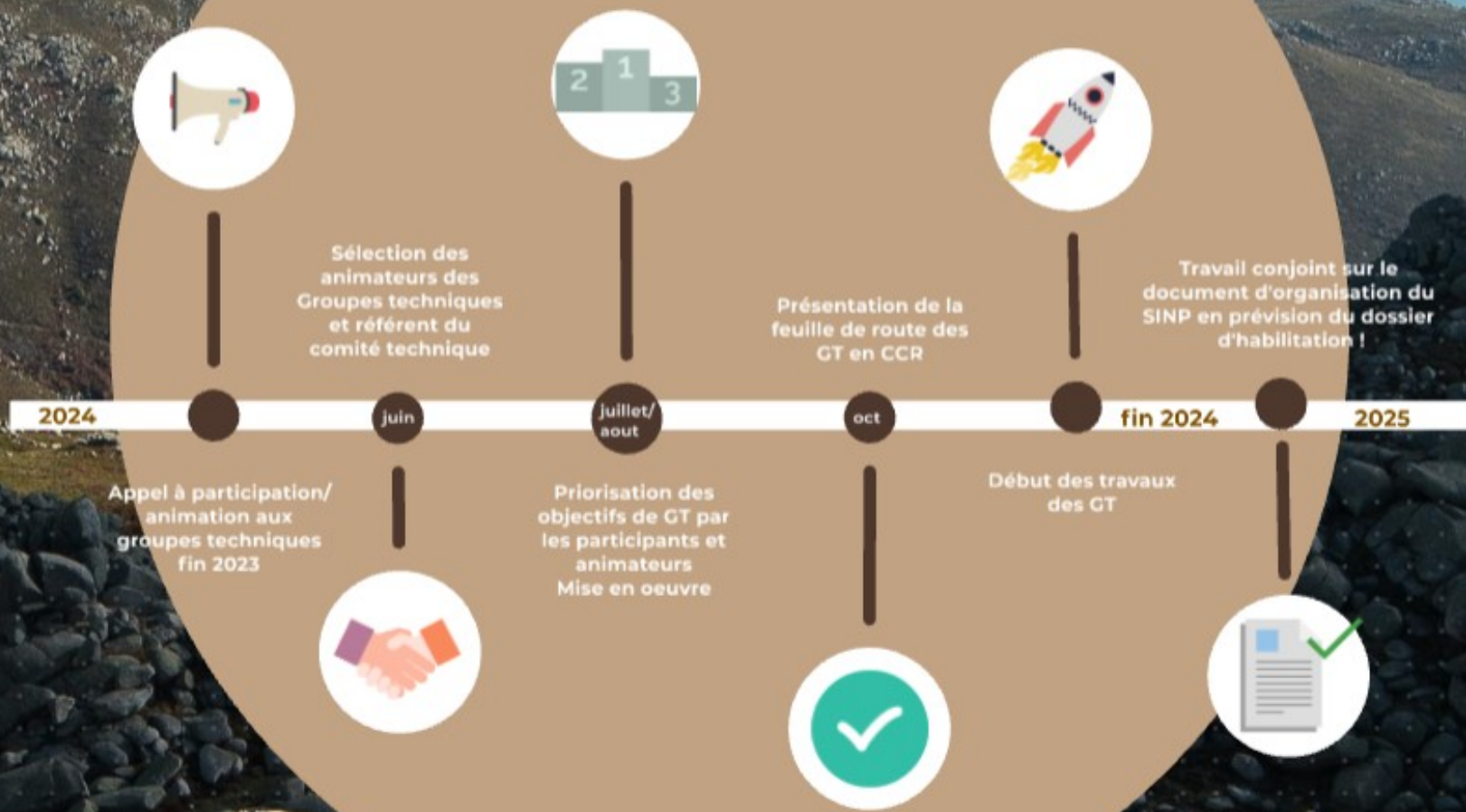
fin du premier semestre 2024 ⇒ *GT constitué*

juillet 2024 ⇒ Travail sur les priorisations des objectifs des GT

octobre 2024 ⇒ Validation des priorités des GT en CCR



# Perspectives 2024







# Merci de votre attention



*Contact : DREAL Corse / OEC / CBNC / OFB / DMLC*